



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur LIOT Gérard représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : Monsieur MONTEIL Francis domicilié 15 rue de la Fontaine 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, les **25 et 26 octobre 2025** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 46535

Compteur sortie 46575

Consommation électricité 40

Coût unitaire : 0,25€

Soit un total à régler de : 10 F

• Fioul :

Compteur entrée

Compteur sortie

Consommation fioul

Coût unitaire :

Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme			
5 Clés PS avec alarme	<u>X</u>	<u>8</u>	
4 Clés pour cuisine	<u>X</u>	<u>2</u>	